

Sortir des logiques austéritaires pour construire un budget d'investissement humain.

Année après année, le gouvernement nous explique qu'il faut à nouveau se serrer la ceinture. Ce régime forcé ne crée que désillusion et perte de confiance dans nos institutions. Pourtant le réveil des citoyens est en cours aux quatre coins de l'Europe, des peuples se font entendre pour que cesse l'étranglement budgétaire qu'ils subissent et pour imposer d'autres choix que la soumission au dictat économique de Bruxelles.

L'austérité qui nous est imposée ne construit rien et ne permet pas de résorber la fameuse dette qui serait la cause de tous nos maux.

Il est urgent d'intervenir pour déclencher une réorientation des priorités gouvernementales. Un budget est en préparation depuis quelques mois, il sera discuté très prochainement. C'est à nous de revendiquer dès à présent de réelles augmentations de salaires et de pensions, l'amélioration des conditions de travail et de la protection sociale.

C'est ce que les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires proposent aux salariés et retraités en organisant une **journée de mobilisation le 8 octobre**. Il faut que ces contraintes cessent et que le gouvernement entende enfin celles et ceux qui font la richesse de ce pays.

Maryse LECAT (8 septembre 2015)

Septembre 2015

Dispensé de timbrage **Amiens C.T.C.** Déposé le 14/09/2015

« Enjeux d'école »
Bulletin d'informations syndicales du SNUipp Somme
Trimestriel IPNS 0,72 € CPPAP 1016 S 08099 – ISSN 1631-512X
Directeur de la Publication : Maryse Lecat

ENJEUX D'ECOLE
25 rue Riolan
80000 AMIENS

TRIMESTRIEL n°90
Septembre-Octobre-Novembre

SOMMAIRE

- 1: Edito
- 2 - 3 : Actualités
- 4 : RIS

Rentrée: ce qui attend les enseignants
Bulletin d'adhésion 2015 2016



ACTUALITÉS

CDEN DU 9 JUILLET

ISSR ET FRAIS DE DEPLACEMENT : les indemnités que perçoivent les collègues remplaçants et ceux sur postes fractionnés vont être différentes à cette rentrée. Seuls les Brigades et les ZIL percevront l'ISSR. Les autres collègues sur postes fractionnés toucheront désormais des frais de déplacement directement payés par les services du Rectorat.

Le SNUipp-FSU est en attente d'informations supplémentaires sur ce que toucheront réellement les collègues.

M@GISTERE: l'audience inter-syndicale avec l'IA le 2 juillet a permis de garantir le volontariat pour les enseignants. Le texte ministériel précise qu'il y a obligation d'une formation hybride en présentiel et à distance.

Le SNUipp-FSU a demandé que l'offre de formation en présentiel soit plus importante.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF
Nous n'avons toujours aucune information sur les enveloppes budgétaires pour l'accompagnement éducatif dans l'éducation prioritaire.

Le SNUipp-FSU renouvèlera sa demande lors de la rencontre prévue le mardi 15 septembre (représentants syndicaux et l'administration).

Lors de cette réunion, le Conseil Départemental de l'Education Nationale a présenté les dispositions prévues en faveur des collègues, leur sectorisation et l'organisation des transports scolaires. Puis l'Education nationale a abordé :

LES RYTHMES SCOLAIRES: après une 1ère année de dérogation pour les écoles du département, Mme Maire (IA adjointe) dresse un bilan: 70% des communes ont organisé un PEDT. Des changements d'horaires ont été demandés: 107 étaient sur le décret Hamon (un après-midi libéré) en 2014, 117 y seront en 2015, 10 ont abandonné cette organisation pour 2x1h30.

Le SNUipp-FSU a défendu les collègues d'une commune qui voulaient abandonner les rythmes dérogatoires Hamon contre l'avis du Maire de la commune.

LA REFORME DES COLLEGES, que les collègues du second degré ont dénoncé. Le SNES-FSU appelle d'ailleurs les enseignants exerçant en collège à la grève le 17 septembre.

LA « CHARTE DES ATSEM » pour l'école maternelle : ce document a été créé conjointement entre le Centre de Gestion (qui gère les agents territoriaux) et l'Education nationale. Cette Charte définit le rôle des agents municipaux pendant et hors temps scolaire. Des fiches spécifiques aideront les collègues à expliquer le rôle de ces personnels indispensables au bon fonctionnement de l'école maternelle.

Le SNUipp-FSU considère que ce document pourra être utile pour définir les missions de chacun.

RETRAITES: Les organisations syndicales de retraités proposent de signer une carte postale à l'adresse du président de la République (qui sera déposée à l'Elysée le 1er octobre) pour revendiquer : http://www.fsu.fr/IMG/pdf/carte_petition_retraite.pdf

- l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives, l'amélioration du pouvoir d'achat et aucune pension inférieure au SMIC,
- le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier qui prenne en compte l'évolution des salaires,
- la mise en œuvre dès 2015 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale
- le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

Les retraités rejoindront les salariés actifs lors de la journée d'action du 8 octobre que préparent ensemble la FSU, Solidaires et la CGT.

MIGRANTS: SOYONS SOLIDAIRES!

Les Français sont solidaires, aidons la solidarité à s'organiser !

Devant les images choquantes de migrants et réfugiés fuyant les guerres et la misère, la France réagit et fourmille d'initiatives et de générosité !

Le SNUipp-FSU invite les collègues du département à se mobiliser en apportant des vêtements d'hommes, des téléphones, des couvertures, de la vaisselle, des cahiers, des stylos... au bar St Honoré (rue St Honoré à Amiens).

Tout sera collecté entre le 24 et le 28 septembre

avant de partir pour les migrants de Calais.

Consultez aussi le site de Solidarité Laïque (dont est membre le SNUipp-FSU):

www.solidarite-laique.org



Le SNUipp-FSU publie une brochure synthétique pour faire le point sur les principaux aspects de la carrière. Un document qui présente aussi les propositions du syndicat pour qu'enfin notre profession soit reconnue, respectée et revalorisée à la hauteur de son engagement pour les élèves et l'école. Il sera à la disposition des collègues lors des Réunions d'Information Syndicale.

ACTUALITÉS

CAPD du 28 août 2015

Outre les affectations qui sont visibles sur notre site <http://80.snuipp.fr/spip.php?article2129>, la CAPD du 28 août a permis d'interpeler l'IA sur quelques sujets de la rentrée. Le SNUipp-FSU, dès la fin de la CAPD, a informé tous les collègues du département des dernières affectations.

Après les déclarations préalables, l'IA a répondu à de multiples questions qui préoccupent les collègues en cette rentrée 2015.

- **MOUVEMENT:** seulement 3 demandes de révision d'affectation ont été acceptées sur les 13 que les services ont reçues. Seuls les critères médicaux et sociaux ont été pris en compte. L'IA a annoncé un surnombre de 30 Equivalent Temps Plein. Il a donc décidé de mettre en place dès cette année les décharges supplémentaires pour les petites écoles.

- **DIRECTION : 10 jours de décharge pour les 279 directeurs d'école de moins de 4 classes .**

La mise en place de ce dispositif sera effective à partir du 7 septembre. Un calendrier des jours de décharge sur l'année a été envoyé à chaque directeur. Le collègue Brigade aura de son côté le planning annuel des 12 écoles où il prendra en charge la décharge sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour ne pas dépasser le temps réglementaire par semaine.

Le SNUipp-FSU a accueilli avec satisfaction cette décision que l'IA a prise dans le département. Notre insistance sur les charges des directeurs aura porté ses fruits.

- **MATERNELLE/NOUVEAUX PROGRAMMES: les documents d'accompagnement seulement sur Eduscol!!!**

M. Poirel (IEN maternelle) a mentionné l'animation pédagogique qu'il avait assurée l'an dernier, sur la philosophie des programmes. Les nouveaux programmes nécessitent des stages de formation, prévus dans le PAF, pour les IEN, les CPC, directeurs d'application et maîtres formateurs. Un seul stage à candidature individuelle pour les collègues est prévu afin d'élaborer des outils. Des animations pédagogiques en circonscriptions seront proposées notamment pour les direc-

teurs de maternelle.

Le SNUipp-FSU a dénoncé l'arrivée tardive des documents d'accompagnement, via Eduscol. Un exemplaire papier des programmes aurait dû être envoyé, à minima, dans toutes les écoles maternelles.

Concernant les inspections en maternelle, l'IA a convenu qu'il y aurait de la bienveillance envers les enseignants qui n'auraient pas intégré les nouveaux programmes.

- **INEAT/EXEAT:** bien que le département soit en situation de surnombre, du fait du nombre de stagiaires, l'IA a toutefois accepté l'entrée de 15 collègues pour 8 départs .

- **STAGIAIRES:** ils sont près de **95 Fonctionnaires Stagiaires du concours Rénové et 5 Fonctionnaires Stagiaires du concours Anticipé** , les FSR sont à mi-temps dans les écoles alors que les FSA le sont à temps complet, mais tous ont bénéficié de la même procédure d'affectation. Les stagiaires ont émis des vœux sur les différents postes proposés et ont été nommés selon leur place au concours. Tous, les lauréats de concours et les collègues en renouvellement, iront en formation à l'ESPE. Pour ces derniers, un plan de formation personnel sera proposé au prorata de leur temps de renouvellement.

Le SNUipp-FSU a interrogé Mme Maire (IA adjointe) sur les collègues en prolongation qui devraient finir leur formation en cours d'année. A ce jour aucune décision n'a été prise mais il est possible que les stagiaires prolongés restent sur leur poste toute l'année scolaire afin de ne pas déstabiliser les élèves.

- **JOURNEE DE PRE RENTREE/ JOURNEE DE SOLIDARITE: « Couac » de l'adminis-**

tration, les collègues ne doivent pas trinquer!

Le SNUipp-FSU avait demandé et obtenu lors de la CAPD du 21 mai la possibilité pour les écoles qui le demandaient de faire la seconde journée de pré-rentrée avant le 31 août. Or, le Ministère a précisé que deux 1/2 journées **de pré-rentrée devaient être destinées aux nouveaux programmes**, donc rebasculées après la rentrée. L'IA a décidé que les collègues ayant effectué ce temps le 27 ou le 28 août le comptabiliseront comme journée de solidarité pour l'année 2016.

Le SNUipp-FSU s'interroge sur le cas des collègues qui ont encadré les SRAN à cette date alors que l'équipe avait choisi de faire la deuxième journée de pré-rentrée ou de solidarité en avance. Nous avons posé la question à l'IA à la dernière rentrée, ce dernier nous avait indiqué que les collègues devaient rattraper cette 1/2 journée.

Groupe de travail RASED : ayant eu connaissance par les associations des membres des RASED de ces réunions, nous avons demandé à y participer en tant que représentant du personnel. Une première réunion a eu lieu en juin 2015. Lundi 7 septembre ont été retravaillés 2 documents d'une des circonscriptions de la Somme qui ont vocation à devenir départementaux : un tableau synoptique à destination des directeurs et le dossier de l'élève. Une dernière réunion est prévue le jeudi 8 octobre afin d'élaborer une charte du RASED

Permanence du SNUipp-FSU: tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



RÉUNIONS D'INFO SYNDICALE

Depuis la rentrée 2014 une nouvelle réglementation est en vigueur. Elle prévoit :

- le droit de participer aux réunions d'information intervenant pendant les heures de service, à raison de trois demi-journées par année scolaire, dont une prise sur le temps de classe.
- aucune réduction de la durée d'ouverture des écoles et des établissements d'enseignement liée à la participation à ces réunions.

Or, dans notre département, l'IA ne permet pas aux collègues d'y assister dans de bonnes conditions. Il ne remplace pas les collègues pour se rendre aux réunions d'information syndicale.

Nous avons décidé de positionner les RIS les mercredis après-midi. Nous continuons à aller à la rencontre de tous les collègues grâce aux midis et aux goûters du SNUipp-FSU. Envoyez nous un mail si vous êtes intéressés par ce dispositif: snu80@snuipp.fr

AMIENS (salle Cavallès, espace Dewailly)

7 octobre 2015 (13h30-16h30)

ABBEVILLE (salle Rouvroy)

14 octobre 2015 (13h30—16h30)

PÉRONNE (salle Rey)

14 octobre 2015 (13h30—16h30)

1 RIS par trimestre est autorisée par la loi. Vous devez prévenir le DASEN de votre participation une semaine avant la date de la RIS. Le SNUipp - FSU Somme appelle les collègues à décompter le temps de leurs RIS du temps d'animation pédagogique de leur choix, présentiel ou distanciel. Il n'existe aucune animation obligatoire.

Nom :
Prénom :
Fonction :
Ecole / Etablissement :

A, le /..... /20.....

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
sous couvert de Madame, Monsieur, l'IEN de.....

Objet : participation à une réunion d'information syndicale

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en application du décret 82447 du 28/05/82, je participerai à la réunion statutaire organisée par le SNUipp-FSU Somme, le mercredioctobre àde 13h30 à 16h30 en remplacement de la formation en circonscription (présentiel ou distanciel) dont la date est prévue leou dont la date vous sera communiquée ultérieurement lorsque le calendrier sera connu.

Le secrétariat départemental du SNUipp-FSU Somme a prévenu vos services de cette journée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mes salutations les plus respectueuses.

D'autres Réunions d'Information Syndicale sont prévues sur la seconde période, entre La Toussaint et Noël. Nous attendons les confirmations de disponibilité des salles. D'ores et déjà, sachez qu'elles seront organisées sur les secteurs de:

**Corbie, Domart en Ponthieu, Ham, Chepy,
Doullens, Roye .**



Bienvenue à toutes celles et ceux qui nous

Rejoignent!

Le SNUipp-FSU est le premier syndicat des écoles, en France et dans le département de la Somme.

Cette lettre est téléchargeable sur notre site:
<http://80.snuipp.fr/spip.php?article1017>